

Mesures sanitaires : benchmark des technologies utiles

ARTICLE

Atout France met à votre disposition un 2e benchmark des mesures de protection sanitaire déployées par les professionnels du tourisme en France et à l'international. Ce nouvel outil met plus particulièrement en lumière toute l'utilité et la pertinence de l'innovation et des technologies dans le contexte de reprise de l'activité.

Le premier benchmark d'Atout France proposait un recueil, à date, des pratiques de prévention et de protection sanitaire en sortie de crise engagées par les acteurs de la chaîne touristique. Ces analyses s'étaient focalisées sur l'ensemble du parcours touristique : sites aéroportuaires, transport individuel ou collectif, hôtels et autres hébergements touristiques collectifs, locations saisonnières, restaurants, parcs de loisirs, musées, lieux de visite, sites de loisirs.

Le deuxième benchmark d'Atout France se propose de mettre en lumière combien l'**innovation et les technologies viennent accompagner utilement les enjeux de reprise du tourisme** dans le monde sur des sujets stratégiques, comme la **prise en compte des protocoles sanitaires**, le **parcours client**, la **distanciation**, l'**économie sans contact** .

Cette analyse est étayée de nombreux exemples. A noter que beaucoup d'innovations observées en Asie ne peuvent pas être transposées au contexte français, car non conformes au RGPD, et ne sont donc pas présentées dans le benchmark.

Sont également présentées dans le document les **stratégies nationales adoptées par 3 pays, Singapour, Portugal et Espagne**, ainsi que les **stratégies de communication de certaines enseignes** et les « registres clés » de réassurance sanitaire qu'elles proposent d'ores et déjà.